

## 2017 : 19<sup>e</sup> Prix du Livre Insulaire

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1 juin 2017 au moyen du bulletin ci-dessous.

Merci aux bénévoles pour leur travail généreux et gratuit, qui permet à ce prix d'exister pour les auteurs insulaires.

Merci aux membres des trois jurys pour leur implication dans la lecture et la veille littéraire exercées tout au long de l'année.

La cérémonie de remise des prix se déroulera durant le salon du livre insulaire entre le 24 et le 27 août 2017 sur l'île d'Ouessant.

## 2017-Priz levriou an inizi- Eusa

Créé en 1999, en lien avec le Salon International du Livre Insulaire de l'île d'Ouessant, le 19<sup>e</sup> PRIX DU LIVRE INSULAIRE sera attribué en août 2017. Il est doté de prix récompensant les ouvrages parus entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 30 avril 2017. Les dotations sont remises aux auteurs. Les lauréats sont choisis par trois jurys composés de personnalités du monde littéraire insulaire. Les remises des prix se déroulent pendant le salon sur l'île de Ouessant.

### Les objectifs littéraires

Le Prix du Livre Insulaire a pour objet de mettre en valeur des écrivains et des livres de la matière insulaire pour des ouvrages récents. Les prix sont décernés aux auteurs.

L'insularité s'entend soit par :

L'INSULARITÉ DES AUTEURS : Il s'agit des auteurs nés, vivant, travaillant sur une île, et qui proposent dans leurs ouvrages une inspiration marquée par l'insularité.

L'INSULARITÉ DES OUVRAGES : Il s'agit des livres écrits par des auteurs extérieurs au milieu insulaire, mais dont l'inspiration est nourrie par les îles (îles réelles ou imaginaires).

### Règlement et modalités

#### ENGAGEMENTS DES EDITEURS ET DES AUTEURS LAUREATS

Les éditeurs s'engagent en cas de réussite à faire figurer sur les rééditions de l'ouvrage primés la mention : « Prix du Livre insulaire Ouessant » avec l'année sur la 4<sup>ème</sup> de couverture, ainsi que sur tous les documents de présentation de l'auteur et de l'ouvrage. Il est demandé pour les ouvrages primés de faire réaliser un bandeau mentionnant le prix lors de la diffusion de l'ouvrage. Les auteurs sont également invités à faire figurer le prix dans leurs notices biographiques et bibliographiques, ainsi qu'à l'occasion de leurs relations presse.

#### COMMUNICATION DES OUVRAGES PRIMÉS

Les organisateurs s'engagent à mettre en valeur les ouvrages primés sur leurs outils de communications, auprès des médias et acteurs culturels et par un rédacteur dans leur revue semestrielle de littérature insulaire *L'Archipel des Lettres*.

#### MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Ouvrage publié entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 30 avril 2017.
  - Sur inscription et envoi d'ouvrages : date limite de réception le 1<sup>er</sup> juin 2017.
  - Ouvrage publié en français ou ouvrage bilingue accessible à un lectorat francophone.
- Pour les rééditions, seuls seront pris en compte les ouvrages apportant une nouveauté éditoriale significative par rapport à l'édition originale.

## CATÉGORIES ET DOTATIONS

Le Prix récompensera catégories éditoriales par une dotation financière remise aux auteurs.

Un Grand Prix, dénommé Grand Prix des îles du Ponant (1500 €).

Littérature générale : romans, récits de voyages, recueils de nouvelles ou de contes, poésie, théâtre : (700 €)

Littérature scientifique : (700 €) dotation offerte par Le Parc Naturel Régional d'Armorique

Roman policier insulaire : (700 €)

Littérature pour la jeunesse (700 €)

**JURY- SELECTION – LAUREAT** Après validation des inscriptions, tous les ouvrages sont transmis aux membres des jurys. Trois jurys composés de plus de 20 personnalités du monde littéraire et insulaire : un jury prix général, un jury roman policier et un jury jeunesse (comportant élèves et collégiens des îles). Les délibérations des jurys ont lieu pendant le salon du Livre insulaire sur l'île d'Ouessant. Les résultats seront communiqués aux lauréats, à la presse et au public pendant le salon. Les décisions du jury sont sans appel.

## **BULLETIN D'INSCRIPTION 2017**

**merci de joindre par mail à [salon@livre-insulaire.fr](mailto:salon@livre-insulaire.fr) avec le bulletin d'inscription ci dessous:**

1- Une fiche de présentation biographique : précisant l'insularité de l'auteur ou de son ouvrage

2- Une bibliographie

3- photo auteur et 1ère de couverture

et par courrier 6 exemplaires de l'ouvrage pour les membres du jury à Prix du Livre Insulaire 2017 - Village de Toulalan - BP

2 - 29242 Ouessant (France)

*La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation du règlement du prix. Les informations transmises lors de l'inscription permettent une communication sur l'ouvrage inscrit, sur notre site internet, pour nos dossiers de presse et la communication des résultats aux lauréats. Merci de nous transmettre: textes et images, (1ère de couverture, portrait de l'auteur : libre de droits et format JPG) uniquement par voie numérique à [salon@livre-insulaire.fr](mailto:salon@livre-insulaire.fr) Pour des raisons financières, les ouvrages parvenus après la date d'inscription, ne seront ni pris en compte ni retournés.*

### **AUTEUR**

Nom et prénom

Adresse

CP, Ville, Pays

Téléphone

Courriel

Site internet

### **EDITIONS**

Nom

Adresse

CP, Ville, Pays

Téléphone

Courriel

Site internet

### **OUVRAGE**

Titre

Date de parution :

ISBN :

### **CATEGORIE**

- Littérature générale
- Littérature scientifique
- Roman Policier
- Littérature pour la jeunesse

**M**

auteur/éditeur,

• Certifie avoir pris connaissance du règlement du 18ème Prix du Livre Insulaire.

• S'engage à faire parvenir 6 exemplaires de l'ouvrage avant le 1er juin 2016 accompagnés du présent bulletin d'inscription dûment rempli et d'une présentation biographique et bibliographique de l'auteur.

Fait à : Le :

(Cachet / signature)

Inscription par les éditeurs ou les auteurs. **DATE LIMITE D'INSCRIPTION 1 juin 2017**

Prix du Livre Insulaire 2017 BP 10 - 29242 Ouessant (France)

[www.livre-insulaire.bzh](http://www.livre-insulaire.bzh) [salon@livre-insulaire.fr](mailto:salon@livre-insulaire.fr) Tél : 06 81 85 41 71